SAINT-MATHIEU - MAS PHILIPPE - GOULETIER

PROPRETÉ URBAINE

■ **Trop d'incivilités demeurent.** Une nouvelle campagne de sensibilisation sera faite auprès des habitants et la pose d'une nouvelle toutounette sera étudiée. La Police Municipale veillera à faire respecter la réglementation et à dresser des contraventions le cas échéant.

■ **Chemin du Mas Philippe : y'a-t-il une règle sur l'emplacement des poubelles individuelles ?** Les conteneurs individuels doivent être positionnés devant chez soi avant la collecte et rentrés sur la partie privative une fois vidés.

TRAVAUX

■ **Quand seront enfouis les réseaux restants ?** Le calendrier des travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux reste encore à affiner au regard des budgets qui seront disponibles les prochains exercices. Le montant des travaux est estimé à ce jour à 750 000 €.

■ **Le tout-à-l'égout est-il prévu au Mas Philippe ?** Il a été décidé collectivement qu'il n'y aurait pas de nouveaux logements et donc pas de tout-à-l'égout.

■ **Des travaux d'enrochement ou d'apport de terre sont-ils prévus au niveau du pont du mas d'Euzet (berges du Terrieu), là où cela s'est écroulé ?** Les aménagements urbains (pont et enrochement) ont considérablement modifié le cours et la vitesse de l'eau. Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) qui gère les cours d'eau, préconise de ne rien toucher et de laisser la végétation repousser. Le cours d'eau refera alors sa place.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE / VOIRIE

■ **Le fossé du Cami de Lou Castellas est dangereux pour les véhicules qui descendent du Château de Montferrand.** Une solution pour combler le fossé (par le biais d'un busage par exemple) va être mise à l'étude très prochainement.

■ **Débroussaillements divers (impasse des Verdiers, chemin de l'Hôpital, chemin du Cros du Boudou, etc.).** Ces travaux seront planifiés prochainement par les services techniques de la commune.

■ **Est-il possible de poser de la signalisation verticale rue des Écoles et aire de Lancyre ?** Le choix a été fait de retirer en grande partie les nombreux panneaux présents. Un panneau sera néanmoins réinstallé devant le foyer Saintignon afin d'inviter les conducteurs à tourner à droite sur l'aire de Lancyre. Un panneau de limitation pour les poids lourds (interdit à + 3,5 T) sera également positionné au niveau de l'intersection de la rue des Écoles et du Chemin du Puiset.

■ **Est-il possible de poser un panneau "Cami de las Oliveidas" face au cimetière ?** Ce sera fait. Plus globalement, un recensement des panneaux de noms de rue sera engagé sur la commune.

URBANISME

■ **Est-il prévu des lotissements aux abords du vieux village ?** La très grande majorité des constructions d'habitations sur le territoire communal seront réalisées sur la Plaine de Tréviers dans le cadre de la ZAC du Solan.

CADRE DE VIE

■ **En quoi consiste la rénovation des croix ?** Afin de valoriser le patrimoine communal, des travaux de rénovation et d'embellissement des croix sont réalisés chaque année. La valorisation de 3 croix est prévue en 2023 : croix du cami de las Oliveidas, croix de l'aire de Lancyre et croix de Mascla.